

Pour distribution immédiate

Le gouvernement du Québec annonce un virage vers les biosimilaires

Montréal, 18 mai 2021 – Biosimilaires Canada félicite aujourd'hui le gouvernement du Québec et le ministre de la Santé et des Services sociaux Christian Dubé pour avoir annoncé l'intention de la province d'effectuer un virage vers les biosimilaires pour son régime public d'assurance médicaments.

L'augmentation du recours aux biosimilaires au Québec doit permettre de générer des économies annuelles de 100 millions dès 2022. Ces économies seront réinvesties dans le système de santé et permettront d'ailleurs d'améliorer l'accès aux thérapies médicamenteuses novatrices selon le ministre Dubé. Dans le cadre de ce virage, les patients qui sont traités avec un médicament biologique d'origine pour lequel un médicament biologique biosimilaire est disponible seront appelés au cours des prochains mois à passer à un biosimilaire sous la supervision de leur médecin traitant d'ici le 12 avril 2022. Le gouvernement publiera de plus amples détails sur sa politique de transition au cours des prochaines semaines.

Le Québec possède le deuxième plus important régime d'assurance médicaments provincial au Canada et est la quatrième province à annoncer son intention de mettre en place un virage vers les biosimilaires.

« Biosimilaires Canada félicite le gouvernement du Québec et le ministre Dubé de prioriser une utilisation élargie des médicaments biosimilaires dans la province afin de générer des économies importantes et de réinvestir dans le système de santé québécois », a indiqué Michel Robidoux, président du conseil d'administration de Biosimilaires Canada.

Les médicaments biologiques ont révolutionné le traitement de plusieurs maladies invalidantes et potentiellement mortelles dont l'arthrite, le diabète, les maladies inflammatoires de l'intestin et le psoriasis. Le traitement d'un seul patient avec un médicament biologique peut coûter entre 10 000 \$ à 25 000 \$ pendant un an, ce qui exerce une pression financière énorme sur le budget de la province pour les médicaments. La pandémie de la COVID-19 a également imposé un fardeau sur les systèmes de santé et les finances publiques comme jamais auparavant.

Le passage aux biosimilaires représente un moyen important de contrôler les dépenses de santé et de financer la couverture de nouveaux traitements, tout en favorisant les soins aux patients et les résultats thérapeutiques de haute qualité.

« Les politiques de transition vers les biosimilaires sont essentielles pour assurer la viabilité à long terme des régimes d'assurance médicaments et des systèmes de soins de santé », a déclaré Jim Keon, président de Biosimilaires Canada.

La Colombie-Britannique, l'Alberta et le Nouveau-Brunswick ont mis en place des politiques de transition au cours des dernières années pour assurer le recours aux biosimilaires qui permettent des économies^{1,2,3}. Les Québécois ont quant à eux fait part de leur appui envers une politique de transition provinciale dans le cadre d'un récent sondage – 85% en faveur de la

¹ Site internet B.C. Pharmacare, [Biosimilars Information for Patients](#).

² Site internet du ministère de la Santé de l'Alberta, [Biosimilar drugs](#).

³ Site internet Nouveau-Brunswick, [Initiative sur les biosimilaires](#).

transition des médicaments biologiques de référence vers les médicaments biologiques biosimilaires⁴.

Le passage d'un médicament biologique d'origine à un biosimilaire est une pratique sécuritaire et efficace. Santé Canada confirme que « les patients et les fournisseurs de soins de santé peuvent avoir confiance en le fait que les médicaments biosimilaires sont efficaces et sécuritaires pour chacune de leurs indications autorisées. Aucune différence d'efficacité et d'innocuité n'est prévue à la suite d'un changement d'utilisation courante entre un médicament biosimilaire et son médicament biologique de référence pour une indication autorisée »⁵.

Les biosimilaires font l'objet d'une vaste expérience sur le terrain au Canada avec plus de 600 000 ordonnances remplies chaque année avec ces médicaments, selon les données d'IQVIA. Les biosimilaires sont également très utilisés dans les secteurs hospitaliers et oncologiques. Plus de 178 essais cliniques ont été menés dans le monde entier auprès d'environ 21 000 patients qui ont fait la transition d'un médicament biologique à un biosimilaire. Ces essais confirment que la transition vers les biosimilaires n'est pas associée à des problèmes majeurs d'efficacité, d'innocuité ou d'immunogénicité⁶.

Biosimilaires Canada se réjouit de travailler avec le gouvernement et de soutenir la mise en œuvre de la nouvelle politique au fur et à mesure que d'autres détails seront disponibles.

L'annonce du gouvernement du Québec est disponible à l'adresse [suivante](#) et davantage d'informations sont disponibles sur le [site du ministère](#).

À propos de Biosimilaires Canada

Biosimilaires Canada est une association nationale qui représente l'industrie des médicaments biosimilaires au Canada. Nos entreprises membres sont à l'avant-garde du développement et de la commercialisation de médicaments biosimilaires à l'échelle mondiale. Biosimilaires Canada joue un rôle de premier plan dans l'éducation des intervenants canadiens quant à la sécurité et l'efficacité des médicaments biosimilaires, et plaide en faveur de politiques qui soutiennent leur autorisation, leur remboursement, leur acceptation commerciale et leur utilisation accrue. Biosimilaires Canada est une division de l'Association canadienne du médicament générique. Visitez notre site à l'adresse www.biosimilairescanada.ca.

À propos des médicaments biosimilaires⁷

Un médicament biologique biosimilaire, ou médicament biosimilaire, est un médicament biologique qui est très semblable à un médicament biologique dont la vente a déjà été autorisée. Santé Canada évalue toutes les informations fournies pour confirmer que le médicament biologique biosimilaire et le médicament biologique de référence sont similaires et qu'il n'y a pas de différences cliniques significatives entre eux en termes d'innocuité et d'efficacité. Les normes rigoureuses de Santé Canada pour l'autorisation signifient que vous pouvez avoir le même niveau de confiance en la qualité, l'innocuité et l'efficacité d'un médicament biosimilaire qu'en tout autre médicament biologique.

Pour plus d'informations :

Hugo de Grandpré

Association canadienne du médicament générique (ACMG)

Cellulaire : (514) 603-4268

Courriel : hugo@generiquescanadiens.ca

⁴ La Presse, [Les Québécois sont prêts, révèle un sondage CROP](#), 19 avril 2021.

⁵ Santé Canada, [Médicaments biologiques biosimilaires au Canada: Fiche d'information](#).

⁶ Barbier, L. et. al. [The Efficacy, Safety, and Immunogenicity of Switching Between Reference Biopharmaceuticals and Biosimilars: A Systematic Review](#), 31 mars 2020.

⁷ Santé Canada, [Médicaments biologiques biosimilaires au Canada: Fiche d'information](#).